

LETTRE A PROPOS

DE LA

RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE DE SENS

MONSIEUR LE DIRECTEUR,



ANS un des derniers numéros de votre *Chronique des Arts* et à propos d'un *Van Dick inconnu*, M. Lagrange a donné en courant, par-dessus l'épaule, une appréciation peu bienveillante de la restauration, en cours d'exécution, de la cathédrale de Sens; comme je suis l'auteur de cette restauration, c'est-à-dire le prétendu coupable si sommairement jugé et condamné par votre rédacteur, j'espère que vous voudrez bien me permettre d'en appeler de ce jugement devant les intelligents lecteurs de la *Gazette des Beaux-Arts*.

Voici l'appréciation de M. Lagrange :

« Je ne vous parle pas — écrit-il à M. Burty — de l'antique métropole, assez surprise de se voir restaurée telle qu'elle n'a jamais été..... »

Quand on donne publiquement à entendre qu'un artiste a abusé de son mandat en défigurant, au gré de sa fantaisie, le monument dont il était chargé de faire une restauration consciencieuse, il me semble qu'il serait convenable de dire en quoi cet artiste a manqué à son devoir.

Je vais suppléer à la précipitation, au silence de M. Lagrange, en exposant ici la question aussi brièvement que possible.

La cathédrale de Sens bâtie, on le sait, à la fin du *xii^e* siècle, ne possédait originellement qu'une chapelle, celle absidale élevée dans l'axe du monument, et encore cette chapelle ne date-t-elle probablement que du *xiii^e* siècle. Au *xiv^e* seulement furent pratiquées les chapelles des collatéraux, opération malheureuse que subirent à cette époque la plupart de nos cathédrales. A Sens cette adjonction n'eut pas seulement pour effet d'altérer l'unité de style de l'édifice : les murs qui reliaient les contre-forts ayant été détruits pour faire place aux chapelles, la stabilité des points d'appui extérieurs se trouva compromise. D'un autre côté, les voûtes de ces chapelles ayant la même élévation que celles des collatéraux et la largeur de ces derniers se trouvant ainsi doublée, le bas comble du *xii^e* siècle, qui assurait le parfait écoulement des eaux pluviales, devint insuffisant. Il aurait fallu, pour abriter les nouvelles constructions, augmenter dans la même proportion la hauteur du comble primitif; mais, comme cela n'eût été